



MET/SG/7 - WP/3

07/01/05

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION
ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG)

**SOUS-GROUPE DE METEOROLOGIE
SEPTIEME REUNION
(Dakar, 11 - 13 avril 2005)**

Point 8 de

l'ordre du jour : Mandat, futur programme de travail et composition du sous-groupe de météorologie

(Présenté par le Secrétariat)

1. Introduction

- 1.1_ Le mandat du sous-groupe MET tel que établi et approuvé par l'APIRG est donné en Appendice A.
- 1.2_ Le programme de travail et la composition du sous-groupe sont également donnés en Appendice A.

2. Discussion

- 2.1 Le mandat, le programme de travail et la composition de MET/SG ont été revus et mis à jour par APIRG/14, le Sous-groupe peut procéder à une nouvelle remise à jour.

3. Suite à donner

- 3.1 Le Groupe APIRG est invité à :

- 1. Examiner le mandat, le programme de travail et proposer des ajustements ou amendements selon le cas (référence pièce jointe A).

APPENDICE A

MANDAT, PROGRAMME DE TRAVAIL ET COMPOSITION DU SOUS-GROUPE DE METEOROLOGIE (MET/SG)

4. Mandat

1. S'assurer que les installations et les services de météorologie sont suffisants pour répondre aux nouvelles exigences de la technologie dans le domaine de la navigation aérienne, et soumettre à l'APIRG, si nécessaire, des propositions que les Etats pourront mettre en oeuvre.
1. Inventorier, Etat par Etat, les lacunes et les carences qui constituent un obstacle majeur à la fourniture d'installations et de services météorologiques fiables et efficaces, pour répondre aux besoins de la navigation aérienne dans la région AFI et recommander des mesures précises pour y remédier.

5. Programme de travail

No.	Tâche	Priorité	Date prévue
1	Tenir à jour, pour chaque Etat, une liste détaillée des carences spécifiques des installations pour la mesure des paramètres atmosphériques tels que le vent de surface, la pression, la visibilité/portée visuelle de piste, la base des nuages, la température et point de rosée considérés comme critiques pour la sécurité des vols.	A	Continue
2	Contrôler les échanges de données OPMET à travers le système AMBEX dans la région AFI et entre la région AFI et les régions ASIE/PACIFIQUE et EUR	A	Continue
3	Planifier, en collaboration avec le Sous-Groupe COM de l'APIRG, la mise en place d'échanges OPMET inter régionaux efficaces	B	Continue
4	Contrôler le degré de mise en oeuvre des stations VSAT pour la réception des produits du WAFS (AFI/7 Rec. 14/12)	B	Continue
5	Etudier et déterminer les échanges OPMET nécessaires au niveau des stations VSAT bidirectionnelles du SADIS dans la Région AFI.	A	Continue
6	Contrôler la qualité des cartes du WAFS de temps significatif de niveaux supérieur et inférieur et informer le WAFC de Londres selon le cas	B	Continue
7	Contrôler la mise en oeuvre des procédures régionales relatives à la publication des avis concernant les cendres volcaniques et les cyclones tropicaux (AFI/7 Rec. 7/3 et 7/4)	A	Continue

No.	Tâche	Priorité	Date prévue
8	Vérifier continuellement le contenu des Tableaux MET 1A ET 1B et des Tableaux MET 2A et MET 2B, pour s'assurer qu'ils restent valables compte tenu des besoins de l'exploitation, et formuler des propositions pour les mettre à jour, si nécessaire.	B	Continue
9	Revoir les procédures météorologiques régionales contenues dans l'introduction à la VI ^e Partie - Météorologie - du Plan de navigation aérienne de base pour la région AFI FASID, ainsi que les questions relatives à la météorologie qui sont abordées dans d'autres parties du Plan, et les Procédures complémentaires régionales MET (Doc 7030) à la lumière des procédures suivies dans les autres régions, et proposer des amendements au besoin en coordonnant cette action avec les autres Sous-Groupes de l'APIRG concernés.	A	Continue
10	Suivre l'évolution des systèmes CNS/ATM du point de vue des besoins météorologiques dans la région AFI	B	Continue
11	Elaborer des lignes directrices pour l'utilisation des codes GRIB et BUFR dans la Région AFI	A	Continue
12	Contrôler l'assurance qualité/performance dans le domaine de la météorologie	A	Continue

Explications des priorités

- A Haute priorité: tâche qui doit être accomplie de toute urgence
- B Priorité intermédiaire : tâche à entreprendre dès que possible, mais sans porter préjudice aux tâches de priorité
- C Faible priorité : tâche qu'il faut accomplir lorsque le temps et les ressources disponibles le permettent, mais sans porter préjudice aux tâches de priorité A et B.

Composition

Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Erythrée, Espagne, Ethiopie, France, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Maroc, Niger, Nigéria, Royaume Uni, Sénégal, Tunisie, Zambie, ASECNA, IATA et OMM.
